

La justice sera dans la rue le 20 mars

■ Les acteurs du monde judiciaire prêts à se remobiliser. Et à aller à la rencontre du public via l'opération "Parlons justice!".

Le 20 mars 2015, la salle des pas perdus du palais de justice de Bruxelles était noire de monde. Tout l'appareil judiciaire s'était mobilisé pour protester contre ce qu'avocats, greffiers, magistrats, etc., considéraient comme des menaces pour la justice. Des menaces émanant du gouvernement fédéral, soucieux de réaliser des économies et de prendre des mesures que les acteurs du monde judiciaire considéraient comme excessives et dangereuses.

Rebelote

Une telle mobilisation avait été qualifiée d'historique car elle était le fait de tous les niveaux de la hiérarchie – la discrète Cour de cassation comprise.

On s'apprête à connaître une réédition de l'événement. De nombreuses instances fourbissent, en effet, leurs armes afin de remonter au créneau, les

mêmes causes produisant, selon elles, les mêmes effets.

Le 20 mars 2018, à 15 heures, aura donc lieu, sur les marches du palais de justice de Bruxelles, un rassemblement destiné à attirer *"l'attention de l'ensemble de la société civile et du monde politique sur l'aggravation des dysfonctionnements du service livré au justiciable et les menaces qui pèsent sur notre démocratie"*, explique Manuela Cadelli, présidente de l'Association syndicale des magistrats (ASM).

Il s'agira aussi de soutenir le plan pour une gestion autonome des cours et tribunaux et du ministère public.

Des cercles étudiants et des associations, comme la Plateforme de lutte contre la pauvreté, ont également marqué de l'intérêt pour l'événement, histoire de démontrer qu'il n'y a pas que les professions judiciaires pour s'inquiéter de l'état de la justice.

De son côté, l'Union professionnelle de la magistrature doit encore réfléchir aux modalités de son éventuelle participation. Un conseil d'administration doit se réunir cette semaine pour prendre position et définir un cahier de revendications.

A côté de ce rassemblement, l'ASM a décidé de

pour la deuxième fois en 3 ans

3000

Manifestants

Le 20 mars 2015, 3 000 acteurs du monde judiciaire s'étaient rassemblés dans la salle des pas perdus du palais de justice de Bruxelles. Du jamais-vu. Rebelote le 20 mars ?

lancer un programme intitulé "Parlons justice !"

A partir du 10 mars et jusqu'à fin mai, des professionnels de la justice interviendront devant des parterres de citoyens autour de thèmes concrets.

Il sera question de l'avenir du juge d'instruction, du service public de la justice, de l'accès à celle-ci, de la lutte contre la délinquance financière, etc.

A la rencontre des citoyens

De grands noms ont été approchés, comme Françoise Tulkens, ancienne juge belge à la Cour européenne des droits de l'homme, Paul Martens, ancien président de la Cour constitutionnelle, le Premier président de la Cour de cassation, Jean de Codt, le Premier président de la cour d'appel de Liège, Marc Berwart, des bâtonniers, d'éminents représentants du ministère public ou des juges d'instruction, comme Michel Claise, sans oublier M^e Jean-Pierre Buyle, président de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone.

Ces exposés, suivis d'un débat avec le public, auront lieu entre 18 h 30 et 20 h dans des palais de justice, des auditoriums, des librairies ou des centres culturels, selon un programme à définir.

J.-C.M.